



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

**20-05-2014
BRUXELLES**

Greffé



14109457

N° d'entreprise : **0808.259.824**

Dénomination

(en entier) : **FONDATION DYSLEXIE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Fondation d'utilité publique**

Siège : **Avenue Fond'Roy 119 - B-1180 Uccle**

Objet de l'acte : **DEMISSIONS**

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 12/12/2011

Démission d'administrateur : Monsieur Gabriel Gilbert

M. Gabriel Gilbert nous a informé qu'à compter du 12 décembre 2011, pour raison personnelle, il souhaite mettre un terme à son mandat d'administrateur de la Fondation Dyslexie.

L'essentiel de ses engagements opérationnels s'arrêteront au 30 juin 2012.

Le Conseil d'administration de la Fondation Dyslexie en prend bonne note, et décide de ne pas le remplacer dans l'immédiat.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 3 juin 2013

Démission d'administrateur : Madame Anne-Marie Frère

Le Conseil décide à l'unanimité d'attribuer à Mme Anne-Marie Frère le titre d'Administratrice Honoraire, ce qu'elle accepte.

Benoît Billette de Villemeur
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/05/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature